

Le CAF soutient le bilinguisme dans la police

Bienne, le 6 décembre 2016

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) salue les efforts déployés par la Police cantonale à Bienne pour son bilinguisme et souhaite qu'ils puissent se poursuivre. Il a pris position en ce sens sur le projet de nouvelle loi sur la police. Des démarches sont aussi en préparation pour une nouvelle rencontre avec la police cantonale de la région Seeland-Jura bernois en 2017, dans la suite de contacts qui ont eu lieu ces dernières années.

Le CAF relève que la loi actuelle prévoit, à son article 3, de veiller à ce que la Police cantonale « *compte à tous les niveaux une proportion adéquate d'agents et agentes de langue française* ». Cette disposition disparaît sans raison du projet de nouvelle loi, tout en restant mentionnée dans les commentaires. Le CAF estime que le canton en affaiblit la portée et demande un rétablissement au niveau de la loi.

Le projet prévoit également que les agentes et agents de police disposent de « connaissances de base » dans l'autre langue officielle, ce que le CAF approuve. Il souligne toutefois que dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, officiellement bilingue, ces exigences devraient être plus élevées, dans les limites du personnel disponible.

Tâches de police confiées à des tiers

Le CAF demande que le bilinguisme soit également pris en compte lorsque des tâches de police sont confiées à des tiers, notamment dans les domaines de la circulation routière et de la prévention, qui sont en contact direct avec la population. Pour le CAF, cette délégation de tâches doit s'accompagner d'exigences claires pour un service dans la ou les langues officielles de l'arrondissement administratif.

Lutte contre la violence domestique

Le CAF a saisi l'occasion de cette prise de position pour soutenir la proposition faite récemment par le Conseil du Jura bernois de disposer d'un groupe de parole contre la violence domestique dans la partie francophone du canton, comme il existe dans la partie germanophone. A l'heure actuelle, les personnes francophones concernées doivent se rendre dans le canton de Neuchâtel pour participer à ces groupes de parole destinés aux personnes violentes, ce qui peut freiner leur motivation à y participer.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

La présidente :

Le secrétaire général :

Pierrette BERGER-HIRSCHI

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15*
- *David Gaffino, secrétaire général du CAF, 031 633 75 55 ou 079 957 20 57*